



Signature du vote du budget municipal

Par **Major33**, le **21/04/2009** à **20:23**

Bonjour,
Je suis Conseil Municipal. Au dernier Conseil Municipal il y a eu le vote du budget.
Malheureusement je n'ai pu être présent et je ne suis excusé de mon absence.
On demande tout de même de signer le budget qui a été voté à ce conseil.
Dois-je me plier à cette injonction ? ou de refuser de signer car je n'étais pas présent à ce Conseil, compte tenu que même en regardant les chiffres qui m'ont été donnés, aucune explications ne m'a été fourni pour plus de compréhension ? Ni le compte administratif pour que j'en fasse une analyse.
Merci, de votre précieuse réponse.
Salutatsins distinguées.

Par **LouisLouis**, le **11/05/2009** à **16:43**

Bonjour,
je vous conseille de tester SVP et leur question gratuite. Vous aurez une réponse fiable et rapide logiquement. En tout cas pour moi ça a marché. Je suis passé par ce lien [http://test.svp.fr/les_experts_svp_vous ... tement.php](http://test.svp.fr/les_experts_svp_vous...tement.php)
Bonne chance
Louis